

N°13 – novembre – décembre 2014

Le mot du président Patrick Allix.



Chers amis du monde combattant costarmoricain, voici votre treizième lettre d'information.

La vocation de cette lettre d'information, comme son titre l'indique, est d'informer. Nous n'avons pas les moyens d'en faire une diffusion générale à tous nos adhérents, mais nous comptons sur les présidents des associations locales pour que les informations qu'elle contient soient données à tous les membres de leur section.

Le site Internet de l'U.N.C. des Côtes d'Armor.

www.unc22.fr

La plupart des informations, mais aussi des documents dont a besoin un responsable, voire un adhérent, de l'U.N.C. 22 sont disponibles sur votre site Internet.

Le 5 décembre.



La journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie », instaurée par le décret du 26/09/ 2003, n'est pas abrogée, contrairement aux faux bruits répandus par certains. Pour ceux d'entre-vous dont la commune n'organise pas de cérémonie ce jour-là, rendez-vous au mémorial départemental de Langouhède à Plénée-Jugon, sur lequel sont inscrits les noms des 312 costarmoricains tombés en Afrique du Nord. Soyons nombreux ce 5 décembre 2014 au monument départemental.

Moyens mis à votre disposition.

Le département met en prêt, à la disposition des associations qui le souhaitent, des moyens utilisables lors de leur assemblée générale ou pour d'autres réunions :

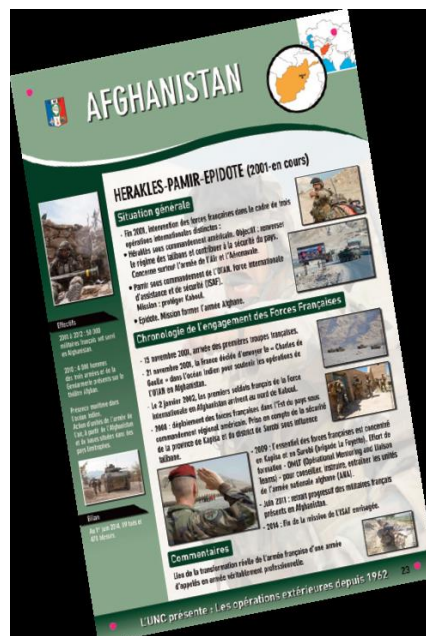
1 vidéo-projecteur et un grand écran transportable ;
1 présentation vidéo de l'U.N.C. 22
1 exposition transportable sur la guerre d'Algérie et 1 sur les OPEX depuis 1962 ;

3 panneaux de présentation de l'UNC, des OPEX et des Soldats de France ;

1 pupitre avec écusson UNC 22 ;
Divers petits matériels ...

Il suffit de nous les demander et de venir les chercher à la permanence de Saint-Brieuc.

Ci-dessous, à titre d'exemple, l'un des 27 panneaux de l'exposition transportable sur les OPEX



Veuves de guerre.

L'U.N.C. 22 est toujours à la recherche d'une volontaire pour assurer le rôle de déléguée auprès des veuves et orphelins de guerre.

Porte-drapeaux suppléants.

2 sur 3 ont déjà été trouvés, nous sommes toujours à la recherche d'un volontaire porte-drapeau « Soldats de France ».

Pèlerinage sur les tombes.

Le parent d'un militaire mort pour la France et inhumé dans une nécropole nationale ou dans le carré militaire d'un cimetière national placé sous la garde de l'état peut bénéficier, sous conditions, d'un voyage gratuit sur la tombe. Pour plus de renseignements s'adresser au service départemental de l'ONAC VG.

Assemblée générale 2015.

Celle-ci se déroulera le samedi 31 janvier dans la petite salle de Robien à partir de 13 h 45. Lors de cette dernière nous procéderons au renouvellement du tiers sortant de nos administrateurs. D'ores et déjà nous faisons appel aux volontaires, quel que soit leur statut (A.F.N., OPEX, Soldats de France, conjoint (e) d'anciens combattants décédés ...) pour qu'ils fassent acte de candidature. Cette candidature peut nous être adressée sur papier libre à la permanence avant le 7 janvier 2015.